

ETOILE SPORTIVE WOLFISHEIM – VIDE GRENIER EN SALLE DU 1^{er} février 2026

Adresse : ESW 34 rue du Moulin 67202 WOLFISHEIM

Renseignements : esw.wolfisheim@gmail.com - http://eswolfisheim.wifeo.com - 06 47 21 62 02

Je soussigné(e)

Nom		Prénom	
Né(e) le		à	
Rue			
Code Postal	Ville		
Tél Fixe		Portable	
e-mail			

N° carte d'identité ou passeport (joindre une copie)		Délivrée le	
Par la préfecture du			
Marque et Modèle du véhicule			
Immatriculation			

Nature des objets exposés sur le stand			
Nombre de table		X 20 € =	
A régler par chèque à l'ordre de l'ESW			

(Dimension de la table : **environ** 1,70m x 0,70m, 1 à 2 chaises fournies)

REGLEMENT du dimanche 1^{er} février 2026 – CSC 34 rue du Moulin 67202 Wolfisheim

1. Les exposants s'engagent à respecter les horaires : Mise en place des exposants à partir **de 6h00 jusqu'à 7h45**. Horaires d'ouverture de la salle au public : 8h00 à 17h00.
2. Prix des emplacements : 1 table (environ 1,70x0,70) **20 €**
3. Les réservations seront obligatoirement accompagnées du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'ESW.
4. Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions sans aucune contestation possible.
5. Ce vide Grenier est réservé aux Particuliers non Professionnels.
6. Clause de désistement : **après le 25 janvier 2026 aucun remboursement** ne sera effectué.
7. En cas de force majeure l'association se réserve le droit d'annuler la manifestation, les sommes déjà versées seront remboursées.
8. Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement dans un état de **propreté absolue**. Ils demeurent responsables des dommages, dégradations causées aux locaux, aux matériels mis à leur disposition et éventuellement des préjudices qu'ils causeraient à autrui.
9. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation.
10. Les objets et collections exposés sont sous l'entière responsabilité de leurs dépositaires, à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou autre dommage, de quelque nature ou origine qu'il soit.
11. Aucun véhicule motorisé ne pourra pénétrer dans la salle.
12. Aucune animation musicale ne sera tolérée.
13. Aucun sac/carton de déchets ou Invendus ne devra être laissé sur place
14. Sont Interdits les stands de boissons et restaurations autres que ceux mis en place par les organisateurs
15. Sont Interdits l'exposition et la vente d'armes blanches ou à percussion, la vente d'animaux vivants
16. **Les emplacements non occupés à 7h30 seront redistribués sans aucun remboursement.**
17. Le renvoi du bulletin de participation ci-joint entraîne l'acceptation du présent règlement.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR A DESTINATION DE LA PREFECTURE du Bas-Rhin :

Vente au déballage organisée par l'Etoile Sportive de Wolfisheim 34 rue du Moulin 67202 Wolfisheim le 1^{er} février 2026

Je soussigné(e)

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

n'avoir participé à aucune autre vente de même nature dans l'année

avoir participé à une autre vente de même nature dans l'année, le à

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »